

### La biodiversité, c'est l'avenir!

Si le dérèglement climatique est maintenant devenu un enjeu politique que (presque) plus personne ne remet en cause, la question de la biodiversité reste quasi absente du débat public.

Cinq rapports d'experts viennent d'être publiés par la plateforme Intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES). Ils dressent un état des lieux alarmant sur l'accélération de l'érosion du vivant à la surface de la planète.

En Europe, le nombre d'insectes a baissé de près de 80% en 3 décennies. Cela provoque naturellement un problème alimentaire profond pour de nombreuses espèces d'oiseaux, de reptiles, de batraciens.

Le Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN) et le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ont annoncé les résultats principaux de deux réseaux de suivi des oiseaux sur le territoire français. Ils évoquent un phénomène de « disparition massive », « proche de la catastrophe écologique ». « Les oiseaux des campagnes françaises disparaissent à une vitesse vertigineuse. En moyenne, leurs populations se sont réduites d'un tiers en quinze ans ».

La disparition des oiseaux des champs n'est que la part observable de dégradations plus profondes de

### L'édito

l'environnement. La situation française n'est pas différente de celles rencontrées ailleurs en Europe. C'est une tendance lourde. Selon l'IPBES, la cause majeure de déclin de la biodiversité est le modèle agricole dominant : grandes monocultures, intrants chimiques (insecticides, herbicides, engrais, etc), suppression des jachères, intensification, etc.

Il est temps de remettre la préservation du vivant au coeur de nos choix, collectifs comme individuels. Faire évoluer les pratiques et les habitudes : agriculteurs, consommateurs, citoyens, élus, ensemble et chacun à son niveau.

Toutes les occasions devraient être saisies pour aller dans ce sens. La révision de la charte du parc de Chartreuse en est une. Les Parcs naturels régionaux sont des espaces où la biodiversité revêt une dimension importante, qu'elle soit sauvage ou domestique. Leurs orientations sont définies dans leur charte, renouvelée tous les 15



ans. Durant les 2 années à venir, le Parc de Chartreuse est amené à renouveler sa charte pour la période 2020-2035. Si nous voulons que la biodiversité y ait toute sa place, c'est le moment de le faire acter. Une pierre de plus à l'édifice de l'urgente reconquête de la biodiversité!

## **Brigitte BIENASSIS**

### Les recrutements de l'été

Services techniques: Cécile Barnezet a été recrutée à temps partiel pour renforcer l'équipe technique. Elle travaillera pour la commune du 1er juin au 31 août. Camping municipal: cette saison, Nelly Kopertowski assure l'accueil et l'entretien du camping municipal LE COZON. Afin de développer l'activité du camping, une mission sur la mise en valeur et la promotion du camping municipal lui a été confiée.

### Les toilettes ne sont pas des poubelles !

Sacs plastiques, serviettes hygiéniques, cotons tiges, morceaux de tissus, voire même graviers et sable, ... Que devient tout cela dans les réseaux d'assainissement ? Ils s'agglomèrent entre eux et avec la graisse des eaux de lavage, peuvent colmatter les réseaux de petits et moyens diamètre. Lorsqu'ils arrivent jusqu'à la station d'épuration, ils sont bloqués dans les grilles en début de traitement et sont évacués par les agents techniques avec plus ou moins de facilité. Comment éviter cela ? En mettant tout cela dans la poubelle d'ordures ménagères ou au recyclage. C'est simple, non ?

### Taille de printemps pour les haies en bord de voirie

Les haies et buissons des propriétés privées qui bordent les routes peuvent se révéler dangereuses pour la sécurité en diminuant la visibilité pour les usagers des routes, piétons et automobilistes. L'hiver, la chute de neige alourdit les branches qui s'inclinent voire tombent sur la chaussée gênant le passage des engins de déneigement et toute circulation plus généralement. Afin d'éviter ces difficultés, la commune rappelle aux propriétaires qu'il est obligatoire de procéder à la taille et à l'entretien des haies.



# ACTUALITES - VIE DU VILLAGE

### Une Charte pour la future cantine en cuisine locale!

Depuis plusieurs mois un groupe d'élus et de parents d'élèves travaillent à l'élaboration d'une charte pour la cantine. Elle définira la démarche pédagogique, alimentaire, sanitaire et économique du projet.

La pause méridienne est un temps qui conjugue à la fois le besoin de bien-être et de détente des enfants, leur sociabilité et leur intégration dans la vie en société, leur découverte de l'alimentation et de la production agricole. Pour la cohérence de la démarche, le choix des produits et la coopération avec les producteurs jouent un rôle crucial. C'est notamment favoriser l'approvisionnement issu de l'agriculture locale et biologique, du commerce équitable, s'engager pour le respect et la promotion de la biodiversité, opter pour des aliments garantis sans OGM. Mais aussi rechercher une variété dans les plats proposés pour travailler sur l'éducation au goût de l'enfant. Mais également lutter contre le gaspillage, limiter les emballages, réduire la quantité de viande et introduire un repas végétarien hebdomadaire, veiller à adapter les portions à l'appétit des enfants et offrir la possibilité de se resservir. Ce

qui permet aussi de réduire les coûts. Ainsi la nouvelle organisation de la cantine municipale permettrait de renforcer l'éducation à l'alimentation et à la santé, à l'environnement et à la citoyenneté.

### Objectifs dans les assiettes :



- Améliorer la qualité des repas proposés aux enfants
- Respecter les recommandations nutritionnelles: repas équilibrés
- · Eduquer au goût
- Respecter la saisonnalité des légumes et fruits

### Du nouveau à l'Association bibliothèque

L'association de la bibliothèque a élu son nouveau Conseil d'Administration lors de sa dernière assemblée générale. C'est Dominique Leducq qui devient le président, succédant à Anne Davis. Les deux communes subventionnaient annuellement l'association à hauteur de 1 € par habitant.

Et, en 2017, chaque commune a apporté une subvention exceptionnelle de 450€, notamment pour le travail d'informatisation des documents et



de la gestion. En 2018, notre commune a décider de porter la subvention annuelle à 1,5 € par habitant. Et cette année, sur proposition du maire, la bibliothèque bénificiera d'une subvention de 400 à 600 euros attribuée par le Conseil Départemental de la Savoie dans le cadre du FDAL (Fonds de Développement de l'Animation Locale).

### Conseils de hameaux du printemps : Rénover pour économiser l'énergie

Lors de nos conseils de hameaux de printemps l'ASDER (Association Savoyarde de Développement des Energies Renouvelables) est intervenue pour nous informer sur ses diverses actions en faveur de la transition



développement des énergies renouvelables. Les principales économies passent par la rénovation de l'habitat: isolation, choix dans le type de chauffage et de ventilation, panneaux solaires, photovoltaïque pour l'électricité ... L'ASDER peut assurer un accompagnement de projets individuels ou collectifs. Diverses aides financières peuvent être accordées : crédit d'impôt, écoprêt à taux zéro, certificat d'éco énergie, aides locales des collectivités territoriales (dans notre cas, partenariat avec la communauté de communes coeur de chartreuse ). Pour bénéficier de ses conseils, de son accompagnement et autres explications sur les conditions d'obtention des aides financières, vous pouvez contacter : Espace Info Energie de la Savoie (membre du réseau rénovation Information service) – 124 rue du Bon Vent – BP 99499 – 73094 Chambéry Cédex 9 – Tél.: 04 79 85 88 50. Fax: 04 79 33 24 64. www.asder.asso.fr qui saura vous guider et vous orienter vers les meilleures solutions. De même, quelques documents sont disponibles à la mairie.

### Membre de la CCID, pourquoi pas vous?

La commission communale des impôts directs se réunit une fois l'an pour donner son avis sur les propositions de l'administration fiscale en matière d'évaluation des propriétés bâties neuves ou modifiées. Présidée par le maire, elle comprend 6 titulaires et 6 suppléants. Certains membres de notre CCID sont à remplacer. Vous avez 25 ans ou plus, vous êtes assujetti à l'impôt direct sur la commune, vous vous intéressez à la vie communale ? Et si vous deveniez membre de la CCID ? Renseignez-vous à la mairie.

### LE PRÉ DU COMTE FAIT PEAU NEUVE!

Lancé en 1964, le plus vieux lotissement de Saint-Pierre d'Entremont s'apprête à vivre un important chantier de rénovation de ses équipements : assainissement, électricité, téléphone, éclairage public et chaussées. Seul quartier du bourg à ne pas être raccordé à la station d'épuration des Buis, il s'agira donc avant tout pour le Pré du Comte de bénéfcier d'un collecteur d'égout



Le lotissement "Le Pré du Comte"

permettant la desserte de la trentaine d'habitations ayant encore recours à un système d'assainissement individuel. Cette opération sera également l'occasion d'intervenir sur les réseaux secs qui seront tous enfouis, afn de faire disparaître l'ensemble des poteaux et des fils qui enlaidissent aujourd'hui le paysage. L'enfouissement des réseaux secs s'accompagnera d'une refonte complète de l'éclairage public, avec l'installation d'une quinzaine de nouveaux candélabres à led, à l'image de ceux récemment mis en service sur la route du Replat, entre le bourg et le groupe scolaire. Enfn, les travaux se solderont par la pose d'un nouvel enrobé sur toutes les voiries du lotissement, afn de gommer les stigmates du chantier. Doté d'un budget avoisinant les 650000 €, cette opération est scindée en deux phases pour limiter la gêne occasionnée aux riverains, et devrait s'achever courant 2019. A noter qu'une réunion publique d'information aura lieu le vendredi 6 juillet à 20h00 à la salle Notre-Dame. En marge de cet important projet, devrait également être menée à bien la mise en accessibilité de la maison Hermesende et de la salle Notre-Dame.

PROJETS ET AMENAGEMENTS

### Rénovation de l'éclairage public, un programme pluriannuel.

Le diagnostic des installations d'éclairage public réalisé en 2016 a permis d'établir un programme pluriannuel de travaux. Grâce aux aides du SDES et du programme TEPCV, les travaux vont pouvoir commencer. La priorité est de remplacer les luminaires équipés d'ampoule à vapeur de mercure (ballon fluorescent) dont la vente est maintenant interdite. Sur nos 131 points lumineux, 61 en sont équipés. Leur remplacement par des luminaires à LED devrait être réalisé en 4 ans. Cette année, les plus vétustes - St Même et les Grattier - seront changés. Puis devraient suivre : Pierre Grosse, le Bourg, Les Vincents et le Cozon, en 2019, les courriers et les Combettes en 2020 et les Tardy, les Claret et les Bandet en 2021. En parallèle, les luminaires du Pré du Comte vont tous être remplacés en 2018 et 2019 dans le cadre de l'opération « Pré du Comte » décrite ci dessus.



Ampoule à valeur de mercure ou "ballon fluo"

### Plan Local d'Urbanisme Intercommunal : de 2019 à 2031

Après de multiples réunions avec les élus réunis en comité de pilotage, la synthèse de ces échanges réalisé par Florence Pellet (chargée de mission urbanisme à la CCCC) et les ajustements apportés par le cabinet d'étude Epode afin de respecter les règles d'urbanisme et les orientations du Plan d'Aménagement et de Développement Durable, le PLUI commence à prendre forme en terme de prézonage et de règlement associé à ces zones.

Ces pré-zonages sont définis par : le nombre de logements nécessaires jusqu'en 2031 et le besoin

de foncier relatif, les enjeux et projets agricoles, la préservation du patrimoine paysager, les projets touristiques, les zones d'activités économiques, les ressources en eau, l'assainissement et la mobilité sur le territoire.

Lorsque les zonages et règlements seront validés par les élus, le projet PLUI arrêté sera soumis pour avis aux personnes publiques associées dont les Services de l'Etat et soumis à enquête publique. Le projet PLUI pourra évoluer en fonction de ces consultations avant d'être approuvé définitivement et d'entrer en vigueur. L'objectif est une mise en application à fin 2019. Le PLUI sera le thème abordé lors des conseils de hameaux de l'automne. Venez nombreux.

### Test « protection de l'accès à la poste », les piétons d'abord !

Comme vous avez pu le constater, depuis quelques semaines les véhicules ne peuvent plus stationner devant le batiment de la Poste.

Des séparateurs de voie ont été installés pour tester

la future configuration de ce secteur prévue dans le cadre de l'aménagement de la traversée du bourg.

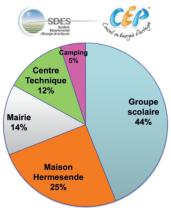
L'objectif est de protéger l'accès piéton au bureau de poste et de resserer la voie réservée à la circulation routière.

Les clefs de la tour n°40 - Juin 2018

# Citoyenneté et environnement

Un bilan énergique global de la commune a été effectué par le SDES (Syndicat Départemental d'Energies de la Savoie). Il porte sur 3 années de 2014 à 2017 et permet de comprendre avec précision la répartition et l'usage des différentes énergies. Le but étant de pouvoir faire baisser les consommations et les dépenses.

Cette étude a analysé les consommations d'énergies des bâtiments publics, de l'éclairage public, des véhicules ainsi que de l'assainissement. De manière globale les consommations et dépenses ont



Consommations par bâtiment hors station d'épuration

### Bilan énergétique du patrimoine communal

baissé entre 2014 et 2017. Les bâtiments communaux (groupe scolaire, maison Hermesende, mairie, centre technique et camping) représentent la plus grande part de la consommation de la commune avec 47% de la consommation totale. Le groupe scolaire et la maison Hermesende étant les plus importants ce qui est logique vu leur utilisation. La station d'épuration des Buis représente le deuxième poste de consommation (35%) et l'éclairage public le troisième avec 11%. La consommation de l'éclairage public a beaucoup baissé en passant de 62 700 kWh à 41 500 kWh en 3 ans, avec l'extinction nocturne de 6h/nuit dans les hameaux. A partir de ce bilan, le SDES va nous proposer ses préconisations pour réduire les consommations d'énergie.

### Comment faire pour « Manger local »?

Manger des produits alimentaires frais, produits près de chez soi offre de nombreux avantages : soutien à l'économie locale, respect de son environnement, connaissance de la provenance des produits, rencontre avec des producteurs, plaisir de la fraîcheur. Pour les producteurs, c'est une rémunération plus juste en limitant les intermédiaires et créer des liens avec leurs consommateurs qui font vivre le terroir. Pour vous donner accès à l'offre riche et diversifiée de Chartreuse, le Parc met à votre disposition une carte interactive accessible par ce lien : https://geo.parc-chartreuse.net/circuits\_courts\_mobile/index.html

### Extinction nocturne et économie d'énergie

Des travaux ont été réalisés sur les réseaux de l'éclairage public le long de la voie communale 7 et vont permettre de dissocier les secteurs du Pré du Comte et du Replat de l'éclairage du centre bourg. Cela permettra, comme dans les



autres hameaux du village d'éteindre l'éclairage public entre 23h et 5h et ainsi de faire d'importantes économies d'énergie et financière, et de ne pas trop déranger la faune nocturne présente sur ces lieux.

### Formation « accessibilité » au camping municipal

Le camping municipal devrait être labélisé « Tourisme et handicap » fin juin 2018. Des aménagements ont été réalisés puis tester par des personnes en situation de handicap de l'Association des Paralysés de France - France handicap. La passerelle le long du Cozon



Les membres de l'AFP France handicap lors de la formation

pour accéder au village est également un énorme plus pour les campeurs, en situation de handicap ou non. Les aménagements ne suffisent pas, il est nécessaire de savoir accueillir ces personnes. Michèle Brauer, formatrice APF France handicap accompagnée d'une équipe de choc de personnes en situation de handicap a formé Nelly Kopertowski, la responsable du camping 2018, et des membres de l'équipe municipale. Echanges, questions et mises en situation ont permis d'apprendre à accueillir. Nous envisageons d'organiser, avec l'association, une journée « vis ma vie de personnes en situation de handicap » sur la commune.

**ETAT CIVIL NAISSANCE** 

Siloé Caldwell, fils de Marie et Joseph Caldwell, est né le 16 mars 2018 Lison Loubignac, fille de Julie Bernollin et de Lionel Loubignac, est née le 23 mars 2018 Amaël Patelli André, fils de Aude André et de Patrice Patelli, est né le 14 mai 2018



DECES Hélène Vandevelde est décédée le 4 mars 2018 Renée Berry est décédée le 13 mai 2018

**AGENDA** 

Conseil Municipal : 28 juin, 12 juillet, 22 août, 25 septembre

Réseaux du Pré du Comte / réunion publique le 6 juillet à 20h à la Salle Notre Dame.

<u>Horaires de la Mairie</u>: Accueil du public lundi, mercredi, samedi, de 9h à 12h - Accueil téléphonique du lundi au samedi de 9h à 12h au 04 79 65 81 33 - Permanence du maire le samedi de 9h à 11h Urgence en dehors des horaires d'ouverture : 06 99 60 68 62

**Web**: http://www.saintpierredentremont.org/savoie/ - **courriel**: contact@saintpierredentremont.org